Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 25 (1945)

Heft: 4

Rubrik: 25 assemblée générale de la Section de Lyon et du Centre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

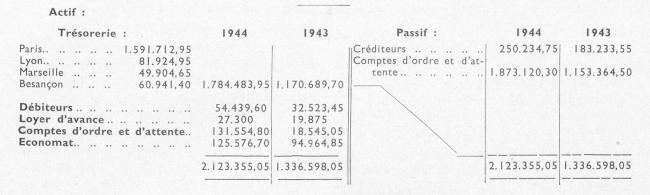
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944



25e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE LYON ET DU CENTRE

C'est le 19 avril 1945, devant une nombreuse assistance où l'on remarquait la présence de MM. Levasseur, Secrétaire du Commissaire de la République et Meyer, Consul de Suisse à Lyon, que la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France a tenu son Assemblée Générale.

Après les allocutions de MM. Barbezat, Président de la Section, et Meyer, Consul de Suisse à Lyon, l'Assemblée approuva le rapport financier et adopta le rapport d'activité de la Section sur l'exercice 1944.

MM. Bourquin et de Waldkirch étant démissionnaires, MM. Golaz, Directeur du Crédit Commercial de France, Keiser, Directeur de la Société Française de Transports Gondrand et Vassali, Délégué de l'Office Fédéral de Guerre pour les Transports, furent élus Membres du Comité. MM. Hunziker, Linder, Ochsner et Rey furent réélus. Enfin, MM. Bourquin et Emile Zweifel furent nommés vérificateurs aux comptes.

M. de Perregaux, Président de la Compagnie, fit ensuite une conférence sur « l'évolution des relations économiques franco-suisses ». De vifs applaudissements démontrèrent l'intérêt que prit l'Assemblée à cet exposé.

Voici quelques passages extraits du rapport du Comité :

ADMINISTRATION DE LA SECTION

Notre Comité, dont l'effectif en 1944 a été

de 16 Membres, s'est réuni 16 fois au cours de l'année écoulée. Les événements : couvre-feu, interruptions de transports, rupture des ponts, etc., n'ont certes pas facilité la tâche de ses Membres, qui pourtant avec une fidélité, une conscience et une régularité, auxquelles nous tenons à rendre hommage, n'ont cessé de nous vouer leur temps, leurs couseils et une activité suivie sans lesquels notre Section ne saurait mener à bien la tâche qui lui incombe. L'exercice 1944 a été cruellement assombri pour le Comité par la maladie grave de son Président et l'opération qu'il a subie. La mort brutale de M. W. Hersberger, en novembre dernier, nous a causé le plus grand chagrin et un vide sensible dans nos rangs.

DÉVELOPPEMENT DE LA SECTION

Il est réconfortant de constater que, malgré le caractère exceptionnellement difficile de l'année 1944, le nombre des Adhérents de notre Section n'a cessé d'augmenter. De 572 Membres qu'elle comptait au 31 décembre 1943, notre Section voyait à fin décembre 1944 son effectif porté à 653 Membres, soit 81 nouvelles adhésions représentant une augmentation de 14 p. 100. Si nous n'avons pas pu utiliser à fond les services de nos 5 Correspondants, MM. Coeytaux à Thonon, Deglon à Thiers, Frei à Bellegarde, Jaubert à Saint-Etienne et Staubli à Faverges, cela tient uniquement aux circonstances et au fait que notre Secrétaire n'a pu, comme il l'avait fait en 1943, leur

rendre visite. Si des contacts locaux n'ont pu se faire, nous avons cependant pu, par correspondance, mettre à l'épreuve nos nouveaux collaborateurs extérieurs, dont nous avons eu même des visites à nos bureaux.

Les contacts noués en 1943 par notre Secrétaire avec les Chambres de Commerce régionales de notre circonscription ainsi qu'avec les Associations professionnelles locales ou régionales et les Colonies suisses se sont avérés des plus utiles. A plusieurs reprises, la correspondance et le téléphone l'ont prouvé, nous avons pu échanger des services que nous souhaiterions voir encore s'élargir dans l'intérêt commun. Il nous plaît de souligner ici l'aide que nous a apportée, comme toujours, notre Consulat. Nos relations avec les administrations françaises ont été, comme toujours, des plus cordiales. Nous avons eu des contacts fréquents avec les directions régionales des Douanes, des P. T. T., de la S. N. C. F., avec les différents services de la Préfecture du Rhône, la Sûreté, les délégations du Ministère de la Production Industrielle, de nombreux Comités d'Organisation, etc. et la cordialité de nos rapports nous prouve à nouveau, non seulement l'utilité de notre mission, mais aussi que l'amitié francosuisse n'est pas un vain mot.

En ce qui concerne les relations de notre Section avec la Suisse, elles ont été, de par la situation économique en France, la fermeture presque hermétique de la frontière, les lenteurs du trafic postal et les événements militaires, sensiblement réquites. Toutefois, nos deux Secrétaires ont pu, au cours de voyages en Suisse, reprendre contact personnellement avec nos Correspondants, à commencer par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Zurich et Lausanne, et mettre au point avec ces organismes toute une série d'affaires entamées par correspondance. Nous tenons à souligner ici l'entière cordialité qui n'a cessé de présider à nos rapports avec nos Correspondants en Suisse ainsi qu'avec les Administrations de notre pays.

ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT

Les services rendus par notre Secrétariat ont été si nombreux, si variés, si utiles aussi, qu'il nous

est impossible d'en brosser ici un tableau complet. Que ce soit dans le domaine des renseignements, des interventions, des recouvrements de créances, de la transmission de correspondance, de la documentation, de la recherche de nouveaux débouchés en Suisse de produits français ou vice-versa, des représentations commerciales et de tous les services grands ou pecits qui leur ont été demandés, nos deux Secrétaires, secondés par leurs collaboratrices, en accord avec notre Direction Générale, se sont efforcés d'être à la hauteur des tâches souvent ardues qui leur ont été confiées. Que MM. d'Andiran et Béguelin soient ici remerciés comme ils le méritent de toute la peine qu'ils se sont donnés dans l'intérêt de nos Adhérents et du développement de notre Section. A titre comparatif, les chiffres ci-après donnent une idée numérique du travail effectué par notre Secrétariat :

	1943	1944
Nombre de lettres reçues	5.171	4.783
Nombre de lettres expédiées	6.992	5.997
Nombre de visiteurs reçus	1.939	1.136
Nombre de démarches effectuées	389	474

CONCLUSION

Si nous faisons le bilan des résultats obtenus en 1944 par la Section de Lyon et du Centre, nous constatons, comme notre Siège, que le travail n'a pas été inférieur ni plus aisé, peu s'en faut, que les années précédentes. Si les résultats tangibles n'one pas été aussi nombreux, cela tient uniquement à la situation générale dont nous avons tous eu à pâtir. Mais il n'y a pas lieu de s'en montrer découragé, bien au contraire. En dépit de tous les obstacles qui s'opposent encore à la reprise normale des affaires et des relations économiques franco-suisses, peut-être même en raison de ces obstacles, l'activité de notre Section se justifie plus encore que par le passé. Notre action, longtemps limitée à la seule région lyonnaise, s'est étendue et s'étendra jusqu'à la frontière suisse, à la frontière des Alpes, au Massif Central et au pied du Jura. La vieille devise suisse : « L'union fait la force » est plus actuelle que jamais dans le domaine commercial et économique et nous sommes là pour le prouver. C'est donc avec

confiance, avec optimisme, que la plus ancienne et la plus importante Section de la Chambre de Commerce Suisse en France envisage l'année en cours. Car la vraie raison d'être d'une Section comme la nôtre est bien, en définitive, d'exercer sur le plan régional une influence et une action identiques et liées à celles menées sur le plan général par le Siège de notre Compagnie, et nécessaires,

comme les siennes, au développement des relations économiques entre nos deux pays.

Lyon, le 23 avril 1945.

Chambre de Commerce Suisse en France. Section de Lyon et du Centre

Le Président : E. BARBEZAT.

24° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

La 24e Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu cette année le 17 avril dans les locaux de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie.

M. Louis Bovet, Président de la Section, remercia MM. Duffour, Président de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, Voirier, Consul de Suisse à Marseille, Président d'Honneur de la Section, et Paul de Perregaux, Président de la Compagnie, d'avoir bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

Passant à l'ordre du jour, M. Bovet donna lecture du rapport du Comité sur l'exercice 1944 qui fut adopté par l'Assemblée.

Après la ratification du rapport financier, l'Assemblée procéda au renouvellement du Comité. MM. Buhler, Funfschilling et Hoffmeyer furent réélus pour trois ans.

Succédant à M. de Perregaux, Président de la Compagnie, qui exposa les principaux buts de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. le Consul Voirier rappela le grand intérêt qu'il porte à l'activité de la Section et souligna la coordination des efforts entrepris en commun.

A la fin de la séance, M. de Perregaux prononça une brillante causerie sur « l'évolution des relations économiques franco-suisses ».

Voici quelques passages extraits du rapport du Comité :

SITUATION DANS LE SUD-EST

Transport-Transit. — Les voies ferroviaires, les ports, gravement endommagés au cours de l'été dernier, sont peu à peu remis en état et

assurent un trafic fort important réservé en premier lieu aux besoins militaires. Deux bateaux suisses le « Genoroso » et l' « Albula » se trouvaient à Marseille au moment de la libération : le premier a été détruit par une mine, le deuxième, quoique sérieusement touché, a pu être réparé et vient de prendre la mer. Les liaisons maritimes entre Marseille ou Sète et le Maroc et l'A. O. F. reprennent; on entrevoit des améliorations sensibles dans les relations avec l'Algérie. Un système de priorité de transport par fer utilise au maximum les capacités d'un matériel éprouvé et notoirement réduit.

Le commerce d'importation et d'exportation, principal élément de prospérité d'un port, voit poindre des perspectives de reprise, mais certains espoirs sont lents à se concrétiser.

Il y a pénurie de fret et l'Etat s'est imparti le rôle de commerçant en application du principe — actuellement inéluctable — de l'économie dirigée.

Dans le Sud-Est, comme dans le reste de la France, l'économie est encore en état d'indigence. Cet état commande impérieusement de mobiliser les moyens matériels et financiers disponibles pour remettre en train les transports maritimes et fluviaux. Puis, en même temps que le rétablissement de cette circulation artérielle, il faut équiper le pays en moyens propres à hâter sa reconstruction et à alimenter les courants d'échanges avec l'étranger.

L'importation revêt donc dans l'immédiat une importance de premier plan. Mais il faudra que l'exportation vienne la soutenir le plus tôt possible, afin d'assurer la pérennité du commerce extérieur, élément indispensable à la renaissance économique du pays.